

# Bandol B.

## ACTUALITÉS

Le printemps des potiers revient du 26 mai au 19 juin

## BUDGET

Budget 2022 : une vision réaliste et optimiste

## PROJETS URBAINS

Travaux d'embellissement du littoral

"Les anglaises ont la côte" auront lieu le 26 juin

<b>3</b>	<b>ÉDITO</b>
<b>4/5</b>	<b>RETOUR EN IMAGES</b>
<b>6</b>	<b>VIE PRATIQUE</b> Chenilles processionnaires Débroussaillage Parking du 11 novembre
<b>7</b>	<b>ACTUALITÉS</b> Tournoi de padel en mai
<b>8/9</b>	<b>BUDGET</b> Le budget 2022 : une vision réaliste et optimiste
<b>10</b>	<b>PROJETS URBAINS</b> Du côté de la traverse Boileau
<b>11 → 14</b>	<b>L'AGENDA DES MANIFESTATIONS</b>
<b>15</b>	<b>ACTUALITÉS</b> Le printemps des potiers revient du 26 mai au 19 juin
<b>16/17</b>	<b>PROJETS URBAINS</b> Travaux d'embellissement du littoral
<b>18/19</b>	<b>ACTUALITÉS</b> Point d'avancement sur la révision du PLU Bandol fête Nettuno !
<b>20/21</b>	<b>EXPRESSION POLITIQUE</b>
<b>22</b>	<b>ÉTAT CIVIL</b> <b>BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERCANTS</b>
<b>23</b>	<b>ACTUALITÉS</b> Présentation de la navette municipale

# Dynamique locale, incertitudes globales

Entre la rédaction de cet éditorial et le moment où il sera distribué dans les boîtes à lettres bandolaises, où vous le lirez, tant de choses auront changé :

- L'élection présidentielle aura livré son verdict après un et probablement deux tours de scrutin, une continuité ou un bouleversement de notre cadre politique national,
- La COVID montrera peut-être de la faiblesse avec les beaux jours ou confirmera sa vigueur qui faisait exploser les chiffres de contamination début avril, à la faveur du Omicron BA.2.
- La Russie aura peut-être remodelé l'axe de son action, concentrée sur l'Est de l'Ukraine au moment où s'écrivent ces lignes,
- La vague de population déplacée d'Ukraine est encore très faible ici pour l'instant, encore plutôt dans les pays voisins ou du sud européen, mais elle va probablement grossir, et Bandol prendra sa part de l'effort d'accueil. Je n'ai aucun doute après le succès de la collecte réalisée en mairie au profit de la Protection Civile et de l'association bandolaise "Aidons un enfant", et face aux propositions d'aide spontanée manifestée par de nombreuses familles bandolaises, pour l'accueil d'urgence ou des services divers, allant de l'optique gratuite à de l'aide administrative...

Par contraste, l'échelon local est peut-être notre repère le plus solide. Nous voilà revenus juste avant LA saison, ce moment de l'année qui fait envie à tous nos visiteurs, qui les attire dans ce merveilleux cadre qui est notre chez nous. Localement, on est en terrain connu, dans une répétition rassurante, et positive : notre population augmente pour plusieurs mois, les animations sont de plus en plus présentes et facteurs d'affluence. Nos

commerces retrouvent leurs terrasses normales celles de l'avant covid, les températures remontent, même dans l'eau, et le programme culturel est chargé, avec le retour de manifestations qui nous ont manqué, espérons-le dans leur forme intégrale : printemps des potiers plus estival (et cyber-augmenté), les Anglaises ont la côte, pour ne citer que deux retours attendus. Et il ne faut pas oublier des régates multiples, y compris de niveau international, un tournoi de haute performance dans la discipline montante des sports de raquette, le Padel, ou la Bandol Classic qui revient en juin : il y aura du spectacle culturel, mais aussi sportif et festif, pour tous les goûts en cette avant-saison qui va jusqu'aux jours les plus longs de l'année.

Et puis Nettuno sera à l'honneur en mai : nos amis transalpins viendront assister à notre fête "village italien" après qu'une délégation bandolaise sera allée célébrer les 30 ans de notre jumelage dans la province romaine, à l'occasion de la "festa Patronale della Madonna delle Grazie". 30 ans déjà...

Nettuno, en 2022, avant de reconduire dans les années qui viennent des manifestations qui honoreront nos autres jumelles, Wehr l'allemande, et Onex la suisse : une de nos promesses de 2020 était de réimpulser une vitalité à nos jumelages, renforcer nos liens européens dont on mesure le caractère précieux en ces temps troublés, et malgré la pandémie qui a tout freiné.

Le temps d'impression et de mise en distribution de ce journal, vous devriez avoir changé la garde-robe, d'hivernale à estivale. Ce n'est pas encore l'été, mais il est si proche. Quelles que soient les difficultés, quel que soit le contexte global, nous avons une chance folle, nous sommes à Bandol.



# Retour en images



## STANDING OVATION AU THÉÂTRE JULES VERNE

C'est une salle conquise et debout, qui a applaudi Cristiana Réali dimanche 6 mars, à l'occasion du spectacle Simone Veil "Les combats d'une effrontée". Incarnée avec brio, le bouleversant témoignage d'une femme politique qui a marqué son temps et dont l'existence, ponctuée de combats, fut marquée par le traumatisme de la Shoah.



## FÊTE DU COURT MÉTRAGE

La ville vous proposait 4 soirées dans le cadre de la "Fête du court métrage" au Théâtre Jules Verne avec la diffusion de films courts.

16 ⊕ 19/03

03 ➔ 23/03



### SOLIDARITÉ UKRAINE

Grâce à votre générosité, plus de 40 m3 de dons ont été récoltés et acheminés vers l'Ukraine avec principalement des vêtements, couvertures, produits d'hygiène et de premiers secours. La logistique, le tri et le conditionnement de collecte ont été assurés conjointement avec la municipalité, la protection civile et les associations.

Une vingtaine de familles bandolaises s'est également portée volontaire pour l'accueil des réfugiés à leur domicile.

Merci aux habitants, aux bénévoles et aux agents investis dans cet élan de générosité.



### TRAVAUX PLATELAGE

Les travaux ont consisté à remplacer le platelage bois qui cheminait de la plage du Casino jusqu'à la Réserve, par un béton plus résistant et adapté à des modes de circulation doux : à pied, en vélo, en rollers et en poussette.

Une seconde phase permettra ensuite de continuer cette voie de la Réserve jusqu'à Sanary-sur-Mer.



09/03

# Vie pratique

## Chenilles processionnaires

Dangereuses pour l'homme et les animaux, les chenilles processionnaires font leur retour avec le printemps dans les jardins publics et privés.

Leur fort caractère urticant peut provoquer d'importantes réactions allergiques pour l'homme et l'animal. Si la municipalité traite mécaniquement les lieux stratégiques (écoles, parcs...), les propriétaires ou locataires relevant la présence de chenilles processionnaires du pin dans leurs végétaux doivent prendre les mesures nécessaires pour éradiquer efficacement la colonie.

Informations complètes sur  
notre site internet  
en scannant ce code




## Parking du 11 novembre

Le 15 janvier 2018, un véhicule prenait feu dans le parking du 11 Novembre provoquant la fermeture de ce dernier. Depuis plus de trois ans, ces 194 places de stationnement font cruellement défaut à la ville qui doit absorber le report sur les autres parcs.

Le rapport d'expertise définitif sur le projet de travaux est enfin rendu et la ville a pu lancer le marché pour débiter les travaux cette année. Ils doivent permettre une réouverture du parking en 2023.



 Zone d'application de la réglementation

## Débroussaillage

Le débroussaillage est une obligation qui incombe aux propriétaires et fait partie intégrante de la stratégie de lutte contre les feux de forêt et permet de protéger les habitations menacées. Il consiste à éclaircir la végétation autour des constructions dans le but de diminuer l'intensité et la propagation des incendies. Il ne vise pas à faire disparaître l'état boisé et il n'est ni une coupe rase ni un défrichement.

C'est une obligation légale pour chaque citoyen. Les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage sont à la charge des propriétaires des biens à protéger et ce sont les maires qui assurent le contrôle de leur exécution. Tout manquement est passible d'une amende de 4<sup>e</sup> classe et les travaux pourront être alors exécutés d'office à vos frais.

Les infos complètes sont sur [bandol.fr](http://bandol.fr)

Retrouvez la carte  
des zones concernées par le  
débroussaillage  
en scannant ce qrcode





## Tournoi de padel en mai

**Du 27 au 29 mai se déroulera un tournoi exceptionnel de Padel au tennis club de Bandol.**

Le Padel c'est la nouvelle activité en vogue chez tous les amoureux de sports de raquette. Praticué en double, dans une cage en verre, mélange de tennis et de squash, facile d'accès, convivial et ludique même pour un débutant. Originaire d'Amérique du sud, pratiqué en Espagne depuis plus de 30 ans et sport n°2 juste derrière le foot, il connaît en France depuis 3 ans un succès fulgurant et le nombre de pratiquants explose.

A Bandol, en 2018 deux premiers terrains qui connurent un succès immédiat avaient vu le jour.

Tout naturellement, élargir l'offre à deux terrains supplémentaires est devenu indispensable.

Décembre 2021 a vu l'achèvement des travaux, dans un cadre exceptionnel, sur la presqu'île du Capelan. Le 3<sup>e</sup> terrain a été financé par la municipalité, le 4<sup>e</sup> et les aménagements extérieurs par le club.

Pour fêter ça, un tournoi sera organisé fin mai, avec les meilleurs joueurs français, un P1000, P pour Padel et 1000 pour le nombre de points attribués au vainqueur. Cela représente un capital énorme dans le système de classement des joueurs.

Ce véritable spectacle de haut niveau est ouvert à tous avec au programme, restauration, stand de vêtements et articles padel, dégustation de vin, soirées et ambiance musicale.

# Le budget 2022: une vision réaliste et optimiste

**Les finances communales continuent à suivre une trajectoire saine et équilibrée, comme l'avait noté la chambre régionale des comptes dans son rapport. Le budget 2022, adopté en séance du conseil municipal le 25 février dernier, a été bâti sur une vision réaliste et optimiste.**

L'égyptologue britannique, William Arthur Ward écrivait "Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles". Le budget primitif 2022 réajuste donc ses voiles : des recettes évaluées sur le postulat d'une sortie de crise et des dépenses pour permettre une reprise de l'activité économique.

## Réalisme dans l'évaluation des recettes

Le contexte d'évaluation des recettes encore très mouvant à cause de la situation sanitaire a conduit à une évaluation réaliste des recettes.

## Taux communaux d'impôts : 0 % d'augmentation pour les résidences principales

La rigueur budgétaire, initiée dès 2014, permet pour la septième année consécutive de ne pas augmenter les impôts pour les résidences principales tout en maintenant les abattements fiscaux au bénéfice du contribuable bandolais.

Toutefois, la majoration de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires passera de 20% à 60% en 2022. Cette hausse a été appliquée par de nombreuses communes du littoral en zone immobilière tendue afin d'inciter les propriétaires à louer leur résidence secondaire comme résidence principale pour des ménages.

## Investir pour le bien-être des Bandolais et renforcer l'attractivité de la ville

Pour améliorer le cadre de vie des bandolais, 3,9 millions de travaux et d'aménagements sont inscrits au budget 2022.

En parallèle continueront les études nécessaires à la mise en œuvre du programme de la majorité, notamment sur l'aménagement du front de mer.

## Une dette maîtrisée

Le ratio de la capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps nécessaire à la commune pour rembourser la totalité

de la dette, restera en dessous de 8 ans dans le respect de nos engagements de bonne gestion financière. En 2022, il s'établit à 3.1 années, un très bon chiffre, très inférieur à celui préconisé par le gouvernement dans le projet de la loi de finances le seuil fixé pour les collectivités étant

de 12 ans maximum.

La solidité budgétaire, construite dès le début du premier mandat de Jean-Paul Joseph se traduit aujourd'hui par d'excellents ratios financiers, permettant d'aborder sereinement l'exercice 2022 qui

continuera à être impacté par les conséquences de la crise sanitaire.

*Le respect de nos engagements est le fil rouge de notre action. Dire ce que nous faisons, en toute transparence et faire ce que nous disons !*

## LE BUDGET EN QUELQUES CHIFRES

### BUDGET 2022



**22 339 784 €**

FONCTIONNEMENT

**8 433 797 €**

INVESTISSEMENT

### CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT



**EN 3.1 ANNÉES**

EN 2022

### IMPÔTS LOCAUX



**TAUX D'IMPÔT  
LOCAUX COMMUNAUX  
STABLES DEPUIS**

**2016**

(hors résidences secondaires)

## Du côté de la traverse Boileau

### Démolition du cinéma Caméra

C'est officiel depuis la fin de l'année dernière, le cinéma Caméra qui était fermé depuis des mois ne rouvrira pas.

En l'absence de repreneur intéressé et faute de rentabilité possible, c'est vers une vente immobilière que la famille Corbelli a fini par s'orienter. C'est l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur (EPF) qui s'est porté acquéreur du bien, à l'amiable, en vue d'en faire une réserve foncière. Dans le cadre de cette acquisition, l'EPF a obtenu une subvention "fonds friche" qui permet le recyclage d'ancienne friche en opération d'aménagement urbain. Le projet vise donc, dans un premier temps, à la démolition du bien en vue d'une future opération d'habitat en mixité sociale. Si la Préfecture a la main sur les autorisations de permis de construire en centre-ville, la municipalité est bien sûr attentive à ce que le projet s'inscrive dans un projet de

renouvellement urbain harmonieux et ambitieux. L'EPF a déposé un permis de démolir qui est en cours d'instruction, la démolition est prévue dans le courant du 4<sup>e</sup> trimestre 2022.

Par ailleurs, la commune étudie la possibilité d'installer une salle de projection de cinéma dans d'autres locaux.

### Livraison du projet OGIC

Le chantier a démarré à l'été 2021 avenue du 11 novembre et s'inscrit dans un projet plus vaste de renouvellement urbain, en partenariat avec l'EPF. Ces futurs bâtiments accueilleront 49 logements en mixité sociale qui permettront à la ville de réduire sa carence en logement à loyer modéré et de faire baisser le montant des pénalités qui pèsent sur les finances communales. La livraison de ce programme est prévue fin 2023.



Mai &  
Juin  
2022

Bandol  
**B.**

# L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



03/05 à 10h

Dictée

Médiathèque au 7 rue de la Tuilerie

04/05

Régate de club multi-supports jeune

Baie de Bandol

06/05 à 19h30

Spectacle jeune public «La légende de Tsolmon»  
A partir de 6 ans

Tarifs : 12€ / 8€

Théâtre Jules Verne



07/05 à 20h30

Concert « Bandol Jazz Club » « Bloom »  
Tarifs : 15€ / 10€

Théâtre Jules Verne



Espace jeunesse de la médiathèque en mai

07/05 de 10h à 12h

Atelier de relaxation & atelier Montessori par l'association Taoumé.

De 4 à 8 ans.

11/05 de 10h à 10h30

Racontine.

De 1 à 5 ans

18/05 de 10h à 12h

Atelier débranché

Une approche ludique de la notion d'algorithmes, et du fonctionnement informatique.

A partir de 8 ans

28/05 de 10h à 11h30

Baz'art.

Lecture + atelier.

A partir de 6 ans



08/05

Cérémonie patriotique « Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 »

11h Rassemblement devant l'hôtel de ville puis cortège jusqu'au Monument aux morts

10 ⊕ 29/05

Exposition de l'association ABCTP

Vernissage le mardi 10 mai à 18h

Hall Maison Tholosan

14/05

Régate La Bandolaise IV, régata habitable

Baie de Bandol

15/05 de 8h30 à 18h

Vide-grenier

Inscriptions au 06 75 65 71 16 (M. Laugier)

Allées Vivien

12/05 à 16h

Ciné-télé

Médiathèque, 7 rue de la Tuilerie

19 ⊕ 22/05

«Dolce vita de Bandol à Nettuno»

en présence d'une délégation de la ville de Nettuno, invitée d'honneur dans le cadre du 30ème anniversaire de jumelage

Quai de Gaulle

21/05 à 20h30

Spectacle de Marc Jolivet «Que la fête recommence»

Tarifs : 20€ / 17€

Théâtre Jules Verne

22/05

Concours de boules fédéral

Par la Boule Bandolaise

Boulodrome allée Alfred Vivien

**Dolce vita**  
De Bandol à Nettuno

**Village italien**  
19 ⊕ 22 mai 2022  
De 10h à 20h  
jusqu'à 22h samedi 21

Nettuno invitée d'honneur, dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du jumelage

- GASTRONOMIE
- ARTISANAT
- ANIMATIONS

CCIF  
CHAMBRE DE COMMERCE ITALIENNE POUR LA FRANCE  
100 Avenue

Bandol

22/05 à 11h

**Concert de jazz**

Présenté par les professeurs de l'école de musique

**Place Xavier Suquet**

27 ➔ 29/05

**Valse des Capians**

**Quai du port**

07/06 à 10h

**Dictée**

**Médiathèque au 7 rue de la Tuilerie**

26/05 ➔ 19/06

**Printemps des potiers**  
B a n d o l

**Exposition Printemps des Potiers**

Parcours photographique

**Quai de Gaulle**

04 ➔ 19/06

**Printemps des potiers**  
B a n d o l

**Exposition Printemps des Potiers "les arts de la table"**

Vernissage samedi 4 juin à 18h

**Galerie Ravaisou et Hall Tholosan**

05 & 06/06 de 9h à 19h

**Marché des potiers et des céramistes**

**Quai de Gaulle**

08/06

**Régate de club multi-sports jeunes**

**Baie de Bandol**

08/06

**Cérémonie patriotique «Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine»**

11h devant l'hôtel de ville puis cortège jusqu'au Monument aux morts

25 & 26/05

**Régate Trophée SNSM**

**Baie de Bandol**

09/06 à 21h

**Printemps des potiers**  
B a n d o l

**Projection de films sur les arts céramiques**

**Théâtre Jules Verne**

27/05 à 16h

**Conférence sur le livre «céramique attitude» dans le cadre du printemps des Potiers**

**Médiathèque**

28/05 à 20h30

**Spectacle «Une goutte d'eau dans un nuage»**

Par la compagnie Microscopique  
Tarifs : 15€ / 10€

**Théâtre Jules Verne**

10 ➔ 12/06

**Régate Les Voiles du Froid (Habitable, Corporative)**

**Baie de Bandol**



11/06 à 10h/19h/22h30

**Salomon Bandol Classic course à pied**

Inscriptions :  
[www.bandolclassic.org](http://www.bandolclassic.org)

27/05

**Cérémonie patriotique «Journée nationale de la Résistance»**

11h30 Rassemblement devant l'hôtel de ville puis cortège jusqu'au Monument aux morts

06/06 à 12h

**Printemps des potiers**  
B a n d o l

**Remise de prix du public de la ville de Bandol et du prix Solargil**

**Quai du port**

16/06 à 16h

### Ciné-télé

Médiathèque,  
7 rue de la Tuilerie

19/06 de 17h à 19h30

### Défilé Action Danse et Forme

Quai de Gaulle

19/06 à 11h

### Concert de jazz

Présenté par les profes-  
seurs de l'école de mu-  
sique

Place Xavier Suquet

21/06 à partir de 19h

### Fête de la musique

Centre ville / Quai du port

11/06 de 9h à 12h et de  
14h à 19h



### Démonstrations publiques et conférences

Théâtre Jules Verne

18/06

«Duo, trio, quatuor» à  
19h30

«Duo Geister» à 21h30

### Concerts caritatifs

organisés par les clubs  
service de Bandol et  
environs

Tarifs :

- 25€ pour 1 concert
- 40 € pour les 2 con-  
certs

Théâtre Jules Verne

17/06 à 20h30

### Spectacle

#### «Ame-al-game»

Par la compagnie Chrysa-  
ora

Tarifs : 12€ / 8€

Théâtre Jules Verne

21/06 à 16h

### Conférence Luis Mariano par Guy Crequier

Médiathèque au 7 rue de  
la Tuilerie

24/06 ➔ 07/09

### Exposition de Lorenzo Ciufici «Abstraction imag- ination»

Vernissage le vendredi 24  
juin à 18h

Galerie Ravaisou

17 ➔ 19/06

### Salon auto/moto

par le Kiwanis

Quai du port

18/06

### Cérémonie patriotique «Journée nationale com- mémorative de l'appel historique du général de Gaulle»

11h Rassemblement  
Place Lucien Artaud



21/06 ➔ 3/07

### Exposition de l'atelier de peinture de Madame Geneviève Canto

Vernissage le mardi 21  
juin à 18h

Hall Maison Tholosan

25/06

### Régate de club Tous sur l'o « multi-supports »

Baie de Bandol

### Espace jeunesse de la médiathèque en juin

04/06 de 10h à 12h

**Atelier de relaxation &  
atelier Montessori** par  
l'association Taoumé  
De 4 à 8 ans.

08/06 de 10h à 10h30

**Racontine.** De 1 à 5 ans

18/06 de 10h à 12h

### Atelier débranché

Une approche ludique de  
la notion d'algorithmes, et  
du fonctionnement infor-  
matique.

À partir de 8 ans

25/06 de 10h à 12h

### Atelier Scientifique

par  
L'association Planète  
Sciences «Deviens un  
apprenti chimiste»

À partir de 6 ans.

26/06 de 10h à 17h

### Les Anglaises Ont la Côte Concentration de véhicules anglais

Quai du port

29/06 à 20h30

### Gala de fin d'année de l'école de musique

Place de la liberté

18 ➔ 19/06

### Régate Le Vigneron' Cup (habitable, corporative)

Baie de Bandol



# Le printemps des potiers revient du 26 mai au 19 juin

**Cette 38<sup>ème</sup> édition du Printemps des potiers décline quelques nouveautés, à commencer par la date. Désormais, le très attendu marché des potiers s'installera sur le quai du port durant le week-end de Pentecôte sur 2 jours et toute la manifestation déclinera la thématique des arts de la table.**

## Une manifestation étendue

Dès le 26 mai, vous pourrez découvrir une exposition photographique en extérieur, tout au long de la promenade du quai de Gaulle. Puis, le lendemain, la médiathèque de Bandol présentera elle aussi une exposition didactique, accompagnée par une conférence autour du livre «Céramique attitude», troisième publication du Printemps des potiers, mémoire de la manifestation et « témoignage porteur d'avenir», selon Pierre Dutertre, président de l'association.

Comme chaque année, une exposition exceptionnelle de céramistes sera présentée dans la Galerie Ravaisou durant deux semaines. L'inauguration se déroulera sur toute une journée, le samedi 4 juin de 11h30 à 19h, avec de nombreux temps d'échanges et de partages (petit déjeuner, brunch, goûter...). Le vernissage officiel aura lieu, quant à lui, à 18h en présence des artistes.

Suite au succès de l'exposition virtuelle, réalisée en un temps record l'année dernière pour pallier la fermeture imposée par la pandémie, l'initiative est renouvelée par l'association. Ainsi, vous pourrez retrouver l'ensemble des pièces exposées depuis votre ordinateur ou votre smartphone sur [galerie-ravaisou.fr](http://galerie-ravaisou.fr).

## Le Marché des potiers Dimanche 6 et lundi 7 juin 2022

Cet événement incontournable permet au public de découvrir sur le quai du port, près de 70 stands de professionnels français et étrangers, où toutes les techniques de la céramique contemporaine sont représentées : porcelaine, faïences, grès, terres vernissées, et bien d'autres.

Le Marché des potiers et céramistes de Bandol c'est également la mise en valeur de jeunes talents au sein du Carré des Nouveaux Ateliers. En effet, la commune offre à six potiers, installés depuis moins de 2 ans, la possibilité de présenter leur travail, encourageant ainsi la jeune création. Par ailleurs, vous pourrez voter pour la plus belle céramique qui sera récompensée par un prix du Public remis par la ville de Bandol lundi à 12h.

Cette manifestation est aussi l'occasion d'initier les plus jeunes qui pourront, sur inscription, s'essayer au tournage et au modelage, conseillés par des animateurs. Vous pourrez aussi découvrir un stand de démonstration animé par un spécialiste de la technique toujours fascinante du tour et enfin une "librairie documentation".



## Les Rencontres professionnelles

Pour finir, le Printemps des potiers, propose aussi des rencontres de professionnelles, conçues sous forme de «workshop», de démonstrations techniques, de projections, de conférences et de débats particulièrement riches. Pour tous les amateurs, une soirée de projection de films sur les arts céramiques est proposée le jeudi 9 juin, à partir de 21h au théâtre Jules Verne. Vous pouvez également assister à des démonstrations et des conférences publiques le samedi 11 juin (9h-12h et 14h-19h). Entrée libre.

# Travaux d'embellissement du littoral

Dix plages bordent le littoral de Bandol avec chacune sa caractéristique : sable, galets, petite, grande, pour nos amis les chiens... il y a l'embaras du choix. Ces plages font l'objet d'une attention toute particulière, surtout en début de saison estivale, pour que chacun puisse en profiter dans les meilleures conditions.

## Le fleurissement se poursuit

Le fleurissement n'est pas en reste, le service espaces verts s'affaire pour aménager durablement les paysages et massifs de la ville avec des essences économes en eau et résistantes au soleil. La ville possède d'ailleurs le label ville fleurie (avec trois fleurs) qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

La réalisation d'aménagement paysager d'un premier massif à l'entrée de ville à l'est de la commune a ainsi vu le jour début avril. Il est constitué des massifs de fleurs et de plantes. Egalement, la fontaine du bi-centenaire et les coupoles de la rue du docteur Louis Marçon vont accueillir des plantes endémiques. La plage centrale accueille 4 nouveaux palmiers d'une dizaine de mètres de haut afin de remplacer des palmiers malades qui ont malheureusement dû être abattus.



---

## Balisage lumineux pour sécuriser les zones de baignade

---

La commune poursuit l'installation de bouées lumineuses de la plage d'Eden Rock jusqu'à la plage de Barry. Fabriquées à partir de plastique 100% recyclé et alimentées par un panneau solaire intégré dans une coque étanche, elles indiquent aux bateaux la délimitation des zones de baignade. Ces bouées s'allument automatiquement dès la tombée de la nuit et s'éteignent au levée du jour. Elles ne créent pas de pollution lumineuse pour les animaux sous-marins, car seul le dôme supérieur est éclairé. L'ancrage est également adapté afin de ne pas endommager les fonds marins et la posidonie.



---

## Aménagement des plages

---

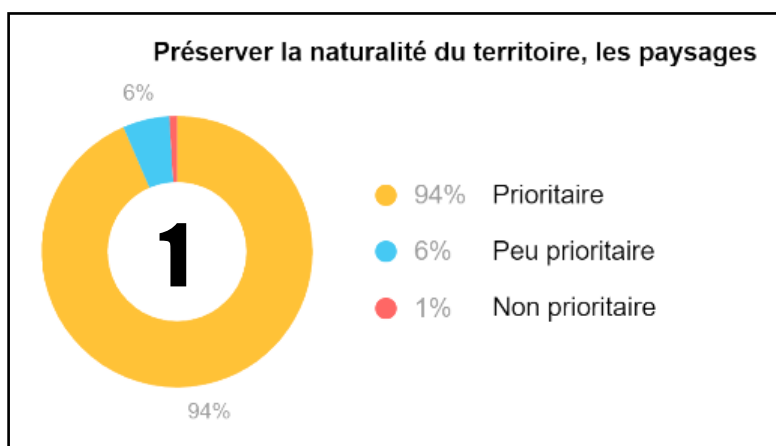
A l'approche des beaux jours, les travaux de rénovation des plages sont engagés par la ville, reprise des installations endommagées (douches, reprise de murets), réparation des cordages de la plage d'Eden Rock jusqu'au Barry...



# Point d'avancement sur la révision du PLU

**Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), est un outil de projet qui dessine le visage d'une ville à horizon 10 ou 15 ans. Il exprime le projet stratégique de développement du territoire.**

La commune de Bandol engage la révision du PLU pour répondre à l'évolution des besoins du territoire. Cette révision suit un process avec une première phase d'études, réalisée par le cabinet Planed et une concertation qui a eu lieu par voie de sondage en ligne, entre le 27 décembre et le 20 janvier, auprès des habitants. 138 personnes ont répondu à ce questionnaire. La première réunion publique qui s'est tenue au théâtre Jules Verne le vendredi 11 mars a permis de présenter le diagnostic de territoire, et le résultat du questionnaire aux habitants. Ont été retenus, quatre enjeux prioritaires concordants entre le diagnostic effectué et les souhaits des Bandolais.



Premier enjeu pour les répondants : la préservation de la naturalité et des paysages.

## Enjeu n°1 : préserver l'environnement

La priorité qui été relevée par le diagnostic et exprimée à 94% par les répondants est la préservation de l'environnement, notamment du front de mer, accompagnée d'un verdissement des espaces publics, avec une plus grande place laissée à la végétation en ville.

## Enjeux n°2 & 3 : maîtriser le développement et préserver le cadre de vie

Ces deux autres enjeux sont la préservation de l'équilibre entre le développement urbain, l'utilisation économe des espaces naturels, agricoles ou forestiers, la sauvegarde du patrimoine et les besoins en matière de mobilité.

## Enjeu n°4 : assurer la production de logements diversifiés pour tous

Ce dernier enjeu relevé par le diagnostic réside en la diversification des fonctions urbaines et de la mixité sociale en proposant une offre diversifiée en logements adaptés à la composition et aux ressources des ménages.

Retrouvez les informations  
complètes sur  
notre site internet  
en scannant ce code



# Bandol fête Nettuno !

## Dolce Vita de Bandol à Nettuno du 19 au 22 mai – quai du port

**A l'occasion du 30ème anniversaire du jumelage avec la ville italienne de Nettuno, la commune met l'Italie à l'honneur dans le cadre d'une manifestation joyeuse et bon enfant, organisée en partenariat avec la Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille (CCIFM).**

### Villes jumelles depuis 30 ans !

Nettuno est une ville italienne de 50 000 habitants, située au sud de Rome dans le Latium, sur la côte Tyrrhénienne. C'est une station balnéaire très fréquentée, un centre agricole et industriel. Le vin local est le Cacchione. Fortes de ces nombreux points communs, notamment touristiques, les deux communes ont signé leur première charte de jumelage le 1er février 1992 à Bandol, pour ensuite le ratifier à Nettuno le 24 octobre de la même année.

Comme le disait Arnaldo Serra, maire de la commune italienne à cette époque : «notre choix s'est porté sur Bandol, une ville qui a fait du tourisme son cheval de bataille. Nous pourrions recevoir des conseils précieux de Bandol et de sa façon de faire du tourisme. Nous croyons non seulement en une Europe unie, mais surtout en une croissance économique et sociale entre nos villes.»

Par ailleurs, Nettuno s'est également jumelée à nos villes jumelles : Onex (Suisse) en 2007 et Wehr (Allemagne) en 2011.

### Tout un village dédié à l'Italie

A l'occasion de cette manifestation «Dolce Vita, de Bandol à Nettuno», le quai du port va être envahi par plus de 20 exposants venus directement d'Italie. Vous y trouverez des produits et spécialités salées et sucrées, vous proposant ainsi un vrai voyage œnogastronomique

du nord au sud de la péninsule italienne, en passant par les îles. Il y en aura pour tous les goûts, avec également des objets en verre de Murano, des bijoux, des accessoires de mode, de la maroquinerie, des vestes en cuir... et plein d'autres objets artisanaux faits à la main ! Tous les ingrédients de l'art de vivre à l'italienne : quatre jours de dolce vita avec, bien évidemment, animations, démonstrations culinaires, dégustations, apéros et ambiances musicales.

L'inauguration officielle aura lieu jeudi 19 mai à 12h et sera suivie de la signature officielle de la charte du 30ème anniversaire de jumelage Bandol-Nettuno et d'un cocktail musical italien.



# Expression libre du groupe minoritaire « Bandol ambitions »

## Points d'alertes sur le prochain PLU

La municipalité de Bandol a lancé la révision du Plan Local d'Urbanisme . C'est le moment d'affirmer les principes qui doivent guider le développement de Bandol en matière de logement, de transport, d'économie et d'aménagement de la ville, d'espaces verts notamment au niveau des quartiers. C'est le moment de répondre à une question simple: Quelle ville voulons-nous ? Le groupe d'opposition marquera ses positions tout au long de la procédure d'élaboration. D'ores et déjà, nous adressons quelques signaux d'alerte.

Nous voulons faire le choix de la lutte contre la densification excessive, de la préservation des zones naturelles (zones N), et de la prise en compte de tous les quartiers dans les aménagements paysagers et création d'équipements.

Pour préserver la beauté des sites, l'équilibre entre le développement urbain et l'utilisation des espaces naturels ne peut pas se faire au détriment des espaces naturels.

Alors que le déficit de logements sociaux s'est accentué depuis 2014, sans respect des accords avec l'Etat et, faute d'avoir suffisamment conduit les programmes de mixité sociale, une fébrilité s'est emparée de la municipalité, à la recherche, coûte que coûte, de terrains à bâtir pour de nouvelles opérations au risque d'entamer de manière inconsidérée des zones naturelles.

Combien faudra-t-il sacrifier d'espaces naturels?

La révision du PLU, sauf réaction des bandolais, rendra possible la construction du projet phare de la municipalité : la construction de parkings en superstructure sur plus de 15000 m<sup>2</sup> de surface bâtie et au moins 9 m de hauteur, entre Bendor et Bandol, qui fermera complètement le port et la baie de Bandol en occultant les vues vers Bendor. Ce projet peut être rendu possible, par la modification notamment des

## hauteurs autorisées

Ce projet, sans bénéfice direct pour les bandolais provoquera, à coup sûr, des embouteillages monstres, tant sur la rue du 11 novembre que sur le front de mer.

Les besoins en mobilité doivent être appréhendés au niveau de la totalité du territoire communal et ne pas se focaliser sur le front de mer : il n'est nullement besoin d'utiliser les zones du littoral pour créer des parkings bâtis et ajouter encore de la circulation automobile en front de mer. En effet, les parkings sont à créer en amont du front de mer pour préserver ou restituer la qualité du littoral. Il faut favoriser la piétonisation du littoral, éviter toute bétonisation supplémentaire, afin de réduire les nuisances de pollution visuelles, sonores et olfactives créées par la circulation.

Dans son récent rapport, la chambre régionale des comptes avait regretté que le projet du quai Charles de Gaulle ait été « mis en œuvre au détriment des objectifs ambitieux affichés dans les documents de programmation en matière de valorisation de l'espace urbain, qui pour la plupart n'ont pas été suivis de projets concrets ». Puisse le nouveau PLU ne pas se concentrer sur un seul projet.

La qualité urbaine et architecturale passe par les règlements de zones et plans de zonage. Il faudra notamment :

- être attentifs aux hauteurs et densités autorisées, en fonction de l'environnement existant ainsi qu'aux pourcentages d'espaces verts dans le règlement du PLU ainsi que dans les contrôles a posteriori
- avoir un vrai programme d'aménagement paysager de tous les espaces publics

La préservation de l'environnement et des ressources naturelles, la remise en bon état des continuités écologiques, la prévention des risques et des nuisances apparaît comme une contradiction avec la volonté d'urbaniser certains sites naturels.

# Expression libre du groupe majoritaire «Une vision d'avenir pour Bandol»

Bandol ne paiera pas d'indemnités d'éviction indues

La municipalité peut se féliciter de résultats positifs au plan judiciaire depuis des mois, en tous cas sur des dossiers qui ont de l'importance pour la bonne gestion communale.

Rappelez-vous. Une commerçante bandolaise, devenue conseillère municipale d'opposition depuis et proche d'un maire sortant (jusqu'à présider son comité de soutien), avait obtenu l'engagement de ce dernier en tant que président de la Sogeba de l'indemniser en cas de non renouvellement de son bail commercial localisé à la Maison des Vins à des conditions plus qu'avantageuses que rien ne justifiait, et au détriment des contribuables bandolais.

Les bons sentiments de cet ancien maire ne s'arrêtaient pas là puisque cette commerçante se voyait également gratifiée d'un avenant à son bail à des conditions financières qui auraient fait rêver plus d'un commerçant bandolais.

Heureusement le tribunal et la cour d'appel, suivant l'argumentation de la SOGEBBA et de son conseil ont jugé que l'avenant sur l'indemnité d'éviction était illégal car il procurait à cette commerçante un avantage excessif au détriment de sa bailleresse la SOGEBBA..

La municipalité se réjouit de cette décision, qui protège les intérêts de la ville : quel que soit l'avenir de ce local (aujourd'hui géré par la ville) et les relations de la commune avec ce locataire, les impôts des Bandolais ne serviront pas à payer une indemnité d'éviction dont le montant exorbitant laisse un sentiment d'incrédulité.

Municipales 2020 : le Conseil d'Etat valide l'élection de manière définitive

Dans une ultime décision du Conseil d'Etat rendue il y a quelques semaines, le contentieux électoral introduit par le groupe d'opposition vient d'être définitivement rejeté.

Mes opposants, nouveaux et anciens, ont laissé couler durant les élections des rumeurs nauséabondes sans jamais prendre leur distance, voire en les amplifiant : l'une d'elles qui concernait les procurations a servi de prétexte à attaquer le résultat de l'élection.

Le tribunal administratif a dans un premier temps jugé que l'élection était régulière et a donc confirmé Jean-Paul Joseph dans son mandat de Maire avec l'équipe qui l'entoure pour siéger comme majorité municipale.

Nos opposants, sans plus d'arguments, ont fait appel de la décision devant le Conseil d'Etat, qui a donc confirmé en appel qu'il restera Maire pour le mandat 2020-2026.

Nos opposants ont cependant demandé au Conseil d'Etat de revenir sur sa décision : il aurait selon eux fait une erreur matérielle faussant sa première décision. Las, le Conseil d'Etat a rejeté cette ultime tentative désespérée.

Cette décision est logique, mais resteront les fausses accusations, dont certaines concernaient des proches, et les témoignages douteux. On dit que la politique est violente et rend parfois les gens fous, et les municipales à Bandol en donnent malheureusement un exemple assez régulièrement.

Nous continuerons à affronter les procès que nous fait l'opposition (certains encore en cours), qu'elle s'acharne à perdre avec une constance notable. Qu'elle sache une chose : loin de nous démoraliser, elle ne fait que nous surmotiver à poursuivre notre action pour les Bandolais, aujourd'hui comme demain.

# Carnet

## NAISSANCES

<b>CARREGA</b> Sacha	<b>16/03/2022</b>
<b>COTTERELLE</b> Louis, Maxime	<b>16/02/2022</b>
<b>EL MEJERI LEFEBVRE</b> Kaïs, Cedric, Yannis	<b>13/02/2022</b>
<b>HÉRISSE</b> Louise, Sophia, Marie	<b>02/03/2022</b>
<b>MANTEL</b> Lubin, Bertrand, Bruno, Jean-Philippe	<b>10/02/2022</b>
<b>MORETON</b> Georges, Rupert	<b>05/03/2022</b>

## DÉCÈS

<b>BOYER</b> Gérard, Bernardin	<b>25/02/2022</b>
<b>COARASA</b> Patrick	<b>20/02/2022</b>
<b>COREIL</b> César, Jeannot	<b>11/03/2022</b>
<b>DAVID</b> veuve <b>ARRIGHI</b> Flora	<b>28/02/2022</b>
<b>DUPOUY</b> Robert, Martial	<b>19/02/2022</b>

<b>GAMERRE</b> Alain, Paul, Thierry	<b>09/03/2022</b>
<b>LAPORTE</b> Jean-Pierre, Yves, Louis, Marie	<b>21/03/2022</b>
<b>LUNAZZI</b> Renzo, Domenico	<b>05/02/2022</b>
<b>MALARD</b> Marie-Odile, Simone	<b>22/03/2022</b>
<b>MONTAGNOL</b> veuve <b>ICARD</b> Charlotte	<b>07/02/2022</b>
<b>NICOLAS</b> veuve <b>THIEBAUT</b> Andrée, Marie	<b>27/03/2022</b>
<b>PONTIER</b> René, Lucien, Henri	<b>09/03/2022</b>
<b>REBOUL</b> Jean	<b>07/02/2022</b>
<b>RODRIGUEZ</b> Serge, Jean, Louis	<b>06/02/2022</b>
<b>SAHAKIAN</b> Joseph, Jean	<b>14/03/2022</b>
<b>SCHNEIDER</b> Michel, Adolphe, Joseph	<b>06/03/2022</b>
<b>SUQUET</b> Simone, Emilie	<b>27/03/2022</b>
<b>VANDEBERGHE</b> Denise	<b>12/03/2022</b>
<b>VITRÉ</b> Jean-Pierre, Joseph	<b>01/02/2022</b>
<b>ZWAAN</b> veuve <b>WILBRINK</b> Hendrika	<b>19/02/2022</b>

# Bienvenue aux nouveaux commerçants



## Kty MBE

Praticienne bien-être massage pour femme

Maquilleuse professionnelle spécialisée en mariage

Consultation sur rdv à domicile.

0612288684 / [ww.kty-mbe.fr](http://www.kty-mbe.fr)

## Boucherie Maison Tanzilli

Nouveau point de vente sur le marché journalier de Bandol

Large choix de viandes françaises sélectionnées

# Présentation de la navette municipale

**Avec de nouveaux partenaires depuis l'automne, l'inauguration de la navette avait été empêchée en raison de la crise sanitaire. Elle a donc eu lieu vendredi 8 avril en présence des élus et des commerçants partenaires.**

Ce bus sert à assurer des navettes hebdomadaires entre le centre-ville et le cimetière de Vallongue. Le départ s'effectue à l'embarcadère de l'île de Bendor.

- En période estivale de juin à septembre inclus départ à 9h30
- A compter de début octobre départ à 14h30

Ce véhicule sert également à assurer le transport des personnalités et invités lors des manifestations multisites. Il sert à véhiculer les agents municipaux et/ou les élus sur des déplacements locaux lors de réunions extérieures.

Au quotidien, il sert au vagemestre municipal pour les divers autres besoins de transport de la commune dans les locaux utilisés.

Il est également utilisé par bon nombre d'associations de la ville pour leurs déplacements extérieurs.

Pour rappel, le service de lignes de bus régulières internes à Bandol est opéré par la communauté d'agglomération de Sud Sainte Baume

Retrouvez les informations complètes sur le site internet de l'agglomération en scannant ce code



# ART DE LA TABLE

*Le printemps des potiers*

| 4 > 19 JUIN |  
| BANDOL 2022 |

CÉRAMIQUE CONTEMPORAINE



CREDIT PHOTO : LAURIE GUILLEME

**EXPOSITION**  
4 > 19 JUIN

NATHALIE AUDIBERT - HÉLOÏSE BARIOL  
MYRIAM BELHAJ - ERIC DESPLANCHE  
VALÉRY MAILLOT - CAPUCINE PAGERON  
**NADÈGE RICHARD** - GLADYS ROCHAS  
CAMILLE SCHPILBERG - ANNE XIRADAKIS

**MARCHÉ**  
DES POTIERS 5 > 6 JUIN

**FILMS**  
CÉRAMIQUES 9 JUIN

**FORUM**  
PUBLIC 11 JUIN



[PRINTEMPSDESPOTIERS.COM](http://PRINTEMPSDESPOTIERS.COM)

en partenariat officiel avec Ateliers d'Art de France